



Avec ce premier InfoARILS 2010, le comité vous envoie à tous ses vœux pour une nouvelle année pleine de bonnes choses, de projets personnels et professionnels stimulants et enrichissants :

BONNE ANNEE 2010 !



Le comité s'est réuni mercredi 20 janvier dernier pour une première séance de comité 2010, cet InfoARILS a donc pour tâche de vous informer sur les événements survenus entre début décembre 2009 et notre séance.

Pour garder les bonnes habitudes et commencer par les jolies nouvelles, la rubrique « **CARNET ROSE** » :

Toutes nos félicitations à Erika pour l'agrandissement de sa famille avec l'arrivée le 15 décembre de **MALONE**



Nous vous souhaitons beaucoup de joie et de bonheur avec ce petit d'Homme !

PROCEDURE D'EQUIVALENCE

Dans le courant du mois de décembre nos collègues **Evelyne RIGOT** et **Mathilde REYNARD** ont toutes deux réussi leur procédure d'équivalence de l'ARILS

Mme Anne DUMESNIL n'a quant à elle pas encore fini sa procédure d'équivalence. Il n'y a pas d'autres procédures en cours.

Nous aurons l'occasion de rediscuter tous ensemble de la **procédure d'équivalence** lors de notre prochaine Assemblée Générale, qui, nous vous le rappelons, aura lieu le samedi **6 mars 2010** à l'ECES à **Lausanne**.

La convocation avec les détails horaires et **l'ordre du jour** vous parviendront directement après notre prochain comité du 17 février.

Merci à tous ceux qui souhaitent qu'un point particulier soit abordé lors de cette AG d'en faire part au comité jusqu'au 15 février dernier délai pour que nous puissions le noter à l'ordre du jour.

Lors de cette assemblée, les membres devront se prononcer sur une modification des statuts (les détails seront joints à la convocation). Outre la « procédure d'équivalence », le comité souhaite pouvoir aborder le thème de la **déontologie**.

En effet, par la signature du **code de déontologie** les membres de l'ARILS s'engagent à respecter un certain nombre de règles. Ces règles sont connues de tous mais sont parfois appliquées très différemment d'un

interprète et l'autre. Pour pouvoir mener ensemble une discussion sur ce thème nous vous ferons parvenir avec la convocation à l'AG un certain

nombre de documents relatifs à la déontologie et souhaiterions que chacunE ait le temps de les lire avant notre assemblée. Certains de ces documents sont des documents internes et ne devront pas être diffusés.



Lors de l'AG nous aurons le plaisir d'accueillir officiellement **Mathilde Reynard** comme nouvelle membre ARILS. Elle reçoit dès ce jour les différents documents relatifs à l'ARILS. Merci à chacunE de bien vouloir l'ajouter à son carnet d'adresse, comme nouvelle membre ARILS.

Le comité vous rappelle que nous procéderons le 6 mars à une **élection complémentaire** afin de renforcer le comité actuel. A 4, nous sommes trop peu pour tout faire et **avons besoin de renfort !**

Merci aux personnes intéressées à se joindre au comité de se manifester, afin que nous puissions annoncer les candidatures lors de la convocation !

l'ARILS

Le comité cherche depuis longtemps à mettre à jour les différents **documents ARILS**. Ceux-ci étaient en général distribués aux nouveaux membres dans un « **dossier de l'interprète** » contenant toutes les informations importantes relatives à notre métier et à notre association.

A la traditionnelle version papier de ce dossier de l'interprète, nous avons préféré une version électronique (dossier contenant tous les fichiers importants) accessible à tous et en tous temps, qui sera tout bientôt à disposition sur le **BLOG PRIVE de l'ARILS**. Certains de ces documents pourront également figurer sur le **BLOG PUBLIC de l'ARILS**, notamment des documents pouvant servir à l'information des clients sur les spécificités de notre métier, des besoins des interprètes, etc.

Le rangement et tri des documents sur le **BLOG** nécessite un gros ménage et le comité est content de pouvoir compter sur l'aide précieuse et appréciée d'Anita pour ce travail de spéléologie active, de mise à jour et d'organisation, des différentes versions de documents sur notre BLOG.

Des informations relatives aux deux BLOG de l'ARILS vous seront présentés brièvement lors de l'AG.





> Infos ARILS général <

ARILS (suite)

Adresse mail:

L'adresse mail du comité élargi (tous les membres du comité ARILS) reste inchangée : arils@vtxnet.ch

Pour les mails relatifs uniquement à des questions/dossiers, etc concernant les interprètes Procom, merci d'envoyer vos courriers à Martin Chapuis qui relaiera l'information aux membres ARILS-Procom du comité : chapuis.m@bluewin.ch

Enquêtes santé

Nous vous rappelons que l'ARILS procède chaque année à une « **Enquête santé** » afin de faire un bilan de l'état de santé de ses membres en lien avec l'exercice de notre profession. **Merci à celles et ceux qui n'auraient pas encore complété cette enquête santé de bien vouloir le faire et de la renvoyer complétée à Séverine d'ici au 17 février prochain.**



QUOI de NEUF au comité

Le comité a réagi à l'article paru dans le Matin Dimanche du 2 janvier 2010 et que vous avez peut-être lu <http://www.lematin.ch/actu/suisse/voeux-figes-doris-leuthard-212973>

Nous avons dans un premier temps signalé cet article à la SGBFSS qui a réagi par la plume d'Eva Hammar (copie de son texte ci-après) :

Bonjour,

un interprète en langue des signes vient de m'informer du contenu diffamatoire vis-à-vis des interprètes en langue des signes ainsi que vis-à-vis des sourds en général de votre article "Les vœux figés de Doris Leuthard". En effet, cette phrase: "dans le coin inférieur, le traducteur en langue des signes, qui du coup semblait frappé d'épilepsie, autant d'éléments qui attireraient l'attention au détriment du présidentiel message." est une phrase que sous-entend que la présence de l'interprète en langue des signes serait mauvaise pour l'image de la Présidente de notre pays! Le fait que les sourds aient enfin accès à une partie des informations en langue des signes est le fruit d'un long combat de la part de la Fédération suisse des sourds et de la communauté sourde. Une telle phrase pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour les sourds: imaginez si la conseillère de communication de Mme Leuthard juge qu'il vaudrait mieux ne plus laisser les interprètes en langue des signes traduire ses discours, afin que cela ne ternisse pas son image!! De plus, ce métier d'interprète est un métier extrêmement exigeant et bien plus que de simples gesticulations "épileptiques". Nous ne pouvons donc pas accepter que l'on traite de cette manière irrespectueuse ce métier difficile et important qu'est celui d'un interprète en langue des signes qui permet aux sourds d'avoir accès à l'information et à la formation.

Merci de m'avoir lue et merci de prendre les mesures qui s'imposent.

Avec mes salutations,
Eva Hammar Bouveret



> Infos ARILS général <

La réponse d'Eva Hammar allant dans le sens de ce que l'ARILS souhaitait mettre en avant ; le comité a décidé de ne pas surenchérir.



Diverses Informations

L'ARILS est régulièrement contactée pour des demandes d'informations. Le comité a ainsi récemment répondu à une **enquête** provenant de chercheurs du Japon.

EFSLI

Divers **documents EFSLI** sont à votre disposition sur le BLOG de l'ARILS mais également sur le site de l'EFSLI www.efsli.org. Chacun est libre de les consulter quand il le souhaite ;-)

Le calendrier EFSLI et autres organismes en lien avec l'interprétation en langue des signes :

->9 – 11 avril 2010

efsli spring school, Prague, Czech Republic

[Deaf interpreters in a team](http://www.efsli.org/efsli/efslischools/springschool10/index.html)

Pour les personnes intéressées, vous trouverez plus d'informations sur :
www.efsli.org/efsli/efslischools/springschool10/index.html

-> Une conférence internationale aura lieu à l'université de Trieste en Italie du **16 au 18 juin** prochain sur le thème : « **EMERGING TOPICS IN TRANSLATION AND INTERPRETING** »
www.dslit.units.it.

-> 5 - 11 juillet 2010

efsli summer school, Siena, Italy
[Interpreting in International Settings](http://www.efsli.org/efsli/efslischools/summerschool_2010.html)
http://www.efsli.org/efsli/efslischools/summerschool_2010.html

-> 10 – 12 septembre 2010

efsli AGM & conference, Glasgow, Scotland

-> Une conférence de l'ASLI (Association –anglaise– des Interprètes de Langue des Signes) se tiendra les **16 et 17 octobre 2010** à Nottingham, en ANGLETERRE sur le thème : **'Developing the interpreter; developing the profession'**

->29 – 30 October 2010

efsli trainers seminar, Diak University, Finland



Le comité signale aux membres ARILS-Procom que **l'infoARILS Procom** arrivera après le 2.2.2010, après la séance ARILS-Procom.

Pour l'InfosARILSgénéral

de janvier 2010

Anne-Claude